



Accueil / Votre mairie / Horaires et contacts / [C.C.A.S](#)

C.C.A.S

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la Mairie de Villiers sur Morin est à la disposition de toute personne se trouvant dans une situation momentanément difficile.

Il étudie chaque demande avec une obligation de confidentialité.

Suite aux élections municipales du 15 mars 2026, lors de la séance du conseil municipal du 20 mars 2026, il a été déterminé par délibération n° 30-2026, 4 membres élus et 4 membres nommés.

Par délibération n° 31-2026, les membres élus sont :

Présidente : Mme Caroline AULIAC

Membres élus:

- Mme Claudie JOULAUD
- Mme Claudie VERET
- Mme Virginia RIOLTE
- Mme Johanne ETIENNE

Membres nommés par arrêté : En attente

●

Dossier d'accès aux droits sociaux pouvant être retirés au C.C.A.S. :

- Cartes de transport « Améthystes et Rubis »
- MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- Obligations Alimentaires
- Aide Sociale
- Aide Personnalisée à l'Autonomie
- Demande d'aide à domicile

[/contactez-nous/](#)

MAIRIE DE VILLIERS SUR MORIN

38 Rue de Paris

77580 VILLIERS-SUR-MORIN

01 64 63 46 50

Nous contacter



Copyright 2026 Mairie de Villiers sur Morin